

Séance du 31 mars 2025 Délibération n° 31032025-09	
<p>Nombre de membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice : 14 - présents : 11 - votants : 14 - absents excusés ayant donné procuration : 3 - absents excusés : 0 	<p>L'an deux mille vingt-cinq et le trente et un mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Montbazens, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MOLIERES, Maire.</p>
<p>Date de convocation : 27 mars 2025</p> <p>Date d'affichage : 27 mars 2025</p>	<p>Présents : Christophe BEC, Francis CAZARD, Francis ESPINASSE, Patrick MARTY, Jacques MOLIERES, Nathalie RAOUL, Yannick RECOULES, Michel ROUMEGOUS, Martine TOURNIE, Céline VIGUIER.</p>
<p>Objet de la Délibération : Affectation du résultat – Budget Principal</p>	<p>Excusés : Aurore BORREDA (pouvoir donné à C. BEC), Axelle BOYER (pouvoir donné à C. VIGUIER), Daniel MAYANOBE (pouvoir donné à M. ROUMEGOUS).</p> <p>Secrétaire de séance : Francis ESPINASSE.</p>

Après avoir examiné le compte financier unique, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024. Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

↳ **Un excédent de fonctionnement de + 1 080 013.50 €**

Et sur proposition de la commission des finances, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement de l'année 2024 du Budget Principal comme suit :

Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit):	+ 530 013.50 €
B. <u>Résultats antérieurs reportés :</u>	
Ligne 002 du cfu, précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 550 000.00 €
C. Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	+ 1 080 013.50 €
D. Solde d'exécution d'investissement :	+ 791 034.53 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement :	- 386 855.47 €
Besoin de financement F = D + E	0.00 €
AFFECTATION = C = G + H	+ 1 080 013.50 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum couverture du besoin de financement F	+ 530 013.50 €
2) H Report en fonctionnement R 002	+ 550 000.00 €
DÉFICIT REPORTE D 002	0.00 €

VOTES :

Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire,
Transmis en Préfecture,
Publié et notifié le 4 avril 2025

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance
Francis ESPINASSE

Le Maire,
Jacques MOLIERES



